

INFORMATION

Pôle Services Urbains

Quartier : Charles Arnould - Clairmarais

Secteur : rue Paul Vaillant Couturier

Objet : radar pédagogique

Informations de la Direction de la Voirie, Circulation et Eclairage :

La rue Paul Vaillant Couturier est en double sens de circulation.

La vitesse est autorisée jusqu'à 50 km/h.

Des vitesses excessives ont été signalées.

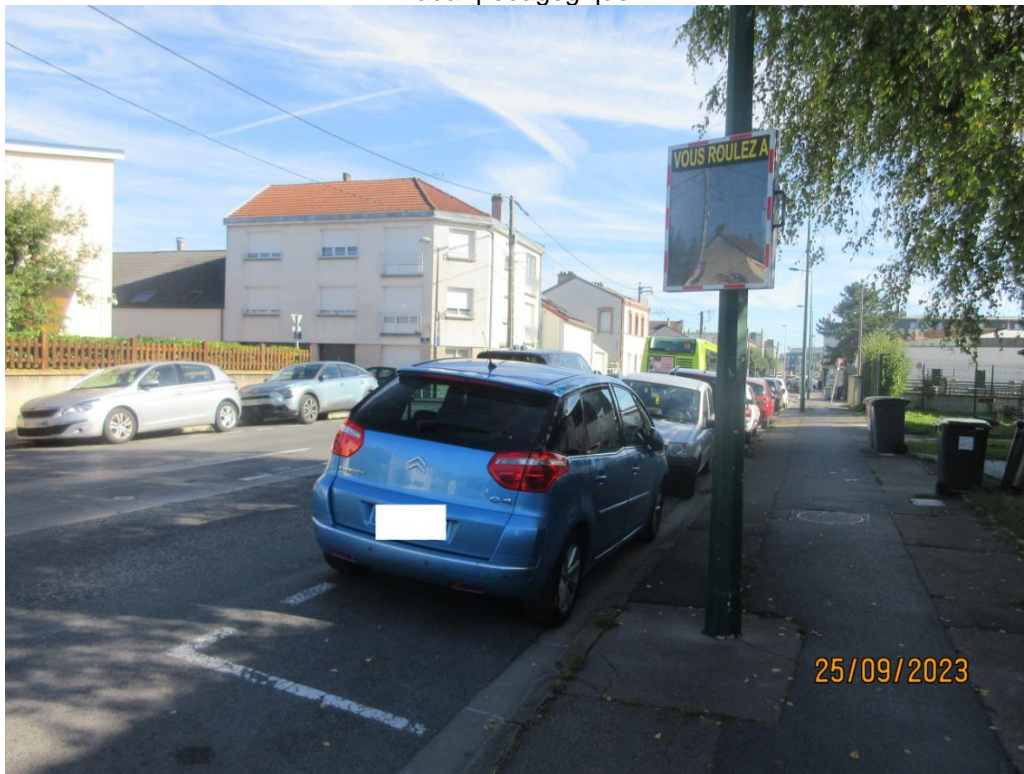
Afin de sensibiliser les conducteurs et vérifier objectivement le trafic, un radar pédagogique a été positionné en direction du boulevard Albert 1er, du 20 septembre au 03 octobre 2023.

Plan du secteur

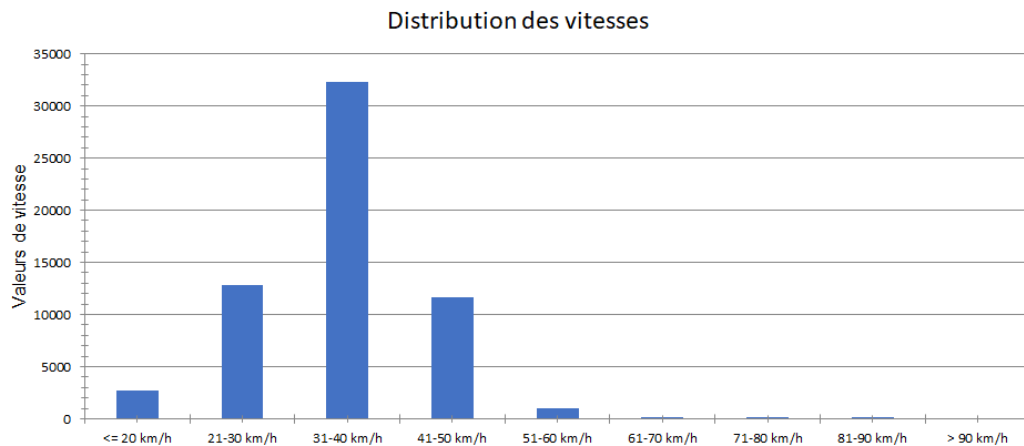


Photo

rue Paul Vaillant Couturier, au niveau du mât d'éclairage public n°11, en direction du boulevard Albert 1er
radar pédagogique



Les résultats sont les suivants :



- 1,90% des conducteurs est en excès de vitesse,
- La V85 (vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules) est de 42 km/h.

Les vitesses moyennes constatées ne permettent pas de mettre en évidence des problématiques notoires d'insécurité routière.

De ce fait, il n'est pas envisagé, pour le moment, de réaliser des aménagements dans cette voie.

Pour le Président,